



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DGAS, conditions d'exercices, précarisation des personnels, manque de moyens, revalorisation de l'IFSE...

Les professionnels mobilisés s'ouvrent les portes du dialogue !

Mai 2024, retour sur les différentes étapes de mobilisation

Les 14 et 21 mai 2024, c'est très nombreux et déterminés que les professionnels de différentes directions et services de la DGAS (DITAS, DI, DPMISSP, DEF, CMPPD, Insertion...) ont participé aux A.G. organisées par l'intersyndicale CGT/FSU, sur Marseille et Arles.

Dégradation des conditions de travail, postes vacants, délais de traitement des FSL (1 an sur le territoire de la Métropole, 6 mois à Arles), manque de places pour les enfants confiés, précarisation des collègues embauchés récemment... les constats sont partout les mêmes!

Les professionnels de la DPMISP en grave carence de personnel du fait de nombreux postes vacants ont décidé de faire entendre leur voix par la grève le 16 mai dernier.

Décidés à être pris en compte, les professionnels des 3 missions, toutes professions confondues, obtiennent avec notre soutien une rencontre le vendredi 24 mai. Reçus en délégation par les représentants de l'Administration – DRH et DGAS – nous revendiquons la mise en place d'un cycle de négociations sur la base des problématiques repérées sur le terrain auxquelles il est urgent d'apporter réponses et solutions.

3 thèmes :

- 1. Les effectifs :** déprécarisation, augmentation du pôle de volants en PMI, accompagnés de secrétaires dédiées et de création de postes, augmentation du nombre d'auxiliaires / remplacement en MDS...
- 2. Les moyens :** places d'accueil pour les enfants confiés, augmentation du budget éducatif et de la part

entretien pour les ASFAMS, solutions au FSL, à la CAF, RSA, Pôle Emploi...

3. IFSE : pour la filière médico-sociale, quelles réponses apportées à notre cahier revendicatif ? Une réunion est prévue le 10 juin 2024.

Mardi 28 mai, les personnels présents décident d'obtenir sans délais le calendrier associé au cycle de négociations. En effet, si nous savons que la Collectivité a donné son aval pour entreprendre ces rencontres, une confirmation officielle est toujours attendue.

Les décisions de l'Assemblée Générale du 28 mai 2024 :

Lundi 10 juin à 16h15, rencontre avec l'administration au sujet de l'IFSE (rendez-vous à 15h salle A1123C). Nous devons être nombreux à la délégation. Demandez vos bons verts !

Jeudi 13 juin après-midi, Assemblée Générale À l'ordre du jour

- ➔ Restitution de la rencontre du 10 juin. Prise de décisions quant aux suites à donner / IFS,
- ➔ Point sur l'avancée de la communication du calendrier du cycle de négociations par l'administration. Ce dernier devrait nous être communiqué cette semaine (les agendas semblent se caller entre Mesdames les DRH et DGAS), travail sur les différents thèmes, constitution des délégations.

Il est indispensable de fédérer les missions de terrain autour des questions d'effectifs, des moyens, du respect des pratiques et de la juste obtention d'une IFSE reconnaissant notre expertise.

À vos agendas... Protection de l'enfance, prévention sociale, PMI... Tous ensemble pour défendre le service médico-social départemental !